



**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX**  
**ANNUAL PROGRAMME<sup>1</sup> NARRATIVE PROGRESS REPORT**  
**REPORTING PERIOD: 1 JANUARY – 31 DECEMBER 2011**

<p><b>Submitted by:</b></p> <p>PNUD Maison des Nations Unies, B.P : 648 Moroni_Hamramba,  Tél: 00269 773 15 58</p>	<p><b>Country and Thematic Area<sup>2</sup></b></p> <p>UNION DES COMORES</p> <p><b>Domaine prioritaire 1:</b> La sécurité et la stabilité : Désarmement, démobilisation et réintégration des ex Forces de Gendarmerie d'Anjouan (ex-FGA), des victimes des opérations entre avril 2007 et avril 2008 et des civils ayant rendu les armes</p>
<p><b>Programme No:</b> PBF/COM/B-3 <b>MPTF Office Atlas No:</b> 000 74647 (ID00074502) <b>Programme Title:</b> Programme National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (PNDDR)</p>	<p><b>Participating Organization(s):</b></p> <p>PNUD</p>
<p><b>Implementing Partners:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cabinet du Président de l'Union, Chargé de la Défense</li></ul>	<p><b>Programme Budget (from the Fund):</b></p> <p>Budget FCP: 500 000 \$US</p> <p>Total:500 000 \$US</p>
<p><b>Programme Duration:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 36 Mois</li></ul> <p><b>Start date<sup>3</sup>:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Avril 2010</u></li></ul> <p><b>End date:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Marsh 2012</u></li></ul>	

<sup>1</sup> The term “programme” is used for programmes, joint programmes and projects.

<sup>2</sup> E.g. Priority Area for the Peacebuilding Fund; Thematic Window for the Millennium Development Goals Fund (MDG-F); etc.

<sup>3</sup> The start date is the date of the first transfer of funds from the MDTF Office as Administrative Agent.

## **NARRATIVE REPORT FORMAT**

### **I. Purpose**

Le projet va accompagner les efforts de l'Union des Comores pour renforcer la réconciliation nationale, consolider l'unité et la solidarité nationales et engager résolument le pays dans la voie du développement économique et sociale. Les Comores sont toujours dans une situation critique marquée par un appareil administratif et économique inopérant, sérieusement affectées par douze années de crise qui ont basculé à plusieurs reprises en affrontements armés. Des besoins importants en réintégration, notamment des ex-Forces de Gendarmerie d'Anjouan (FGA) au niveau d'Anjouan ainsi que l'absence de confiance accentué par un climat de méfiance (entre militaires loyalistes et ex-FGA) constituent une menace sérieuse à la sécurité civile. De même, cette situation a engendré une destruction des capacités institutionnelles, un tarissement des sources de financement du développement qui compromettent gravement le relèvement économique et la stabilité retrouvée.

C'est dans ce contexte qu'intervient le Fonds pour la Consolidation de la Paix aux Comores et qui constitue la principale source multilatérale de financement des initiatives de consolidation du processus de réconciliation nationale et du programme national de Désarmement, Démobilisation et Réintégration des ex-FGA.

Il est estimé qu'il reste toujours des armes en circulation qui n'ont pas été saisies par l'AND lors des opérations du débarquement en 2008 et les questions liées au statut des ex-FGA n'ont toujours pas encore été réglées. Cette situation place les ex-FGA et leurs familles parmi les groupes sociaux à haut risque vue les conditions de précarité de leur vie auxquelles ils sont actuellement confrontés. Cette situation sème la crainte et le doute parmi les autorités et la population en général ; crainte d'un éventuel retour au conflit, car les ex-FGA sont composés d'ex-militaires et ex-miliciens familiarisés à la manipulation des armes.

Eu égard à ce qui précède, les actions de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans la vie civile des ex-FGA inscrites dans le PNDDR visent à apporter une solution définitive à cette situation d'insécurité et participer ainsi à la concrétisation de la politique d'apaisement et de réconciliation nationale entreprise par le Gouvernement.

Les activités du projet concourent à la réalisation des deux résultats clés suivants :

- le programme PNDDR est géré de façon efficace et transparente;
- les ex-FGA sont désarmés, démobilisés et enfin réintégrés ensemble avec leurs familles, les victimes, les civils ayant rendu les armes et les communautés villageoises ayant contribué à récupérer les armes.

Le projet s'inscrit dans le domaine 1 du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix (PPCP), qui fait état de la faiblesse de l'Etat ainsi que d'une destruction des capacités institutionnelles, auxquels s'ajoutent une insécurité latente due à la présence d'anciens militaires et milices du régime Bacar et une circulation incontrôlée d'armes.

Avec comme objectif à court terme la consolidation de la paix par l'encadrement des ressources nationales capables d'accompagner et pérenniser les acquis du programme, le projet favorisera, à terme, l'instauration d'une culture de la paix dans le pays et, par la suite, d'un consensus solide autour des grands objectifs nationaux de cohésion sociale et de développement, créant ainsi un climat propice à un développement durable.

Dans cette perspective, le PNDDR a pour objectif général de contribuer à la sécurité et la stabilité de l'Union des Comores dans un esprit de réconciliation nationale, tout en préparant les bases de la relance du développement durable et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Les objectifs spécifiques du PNDDR sont :

- 1) le ramassage d'armes des ex-FGA ainsi que de la population civile ;

- 2) la démobilisation formelle et le règlement définitif des questions liées au statut militaire des ex-FGA ;
- 3) la réintégration des ex-FGA dans la vie civile ;
- 4) la réparation des préjudices subies par des victimes des actes des ex-FGA et d'autres personnes affectées par l'opération « démocratie aux Comores ».

Ainsi le PNDDR cible les catégories ci-après décrites:

- 1) 800 ex-FGA (militaires et miliciens) ;
- 2) 400 civils/ex-FGA détenteurs illégaux d'armes ;
- 3) les communautés qui auront contribué le plus au désarmement ;
- 4) 206 victimes des actes des ex-FGA ainsi que les 4 familles des victimes décédées et les personnes affectées à la suite du débarquement.

## **II. Resources**

### *Financial Resources:*

Contribution de l'agence de l'ONU récipiendaire :	
(UNDP)	.... US \$
Contribution du Gouvernement :	.... US \$
Contribution d'autres partenaires :	.... US \$

---

### **Budget total du projet USD :**

### *Human Resources:*

#### National Staff:

- VNU national chargé de la réintégration
- Assistant administratif et financier
- Chauffeur

#### International Staff:

- Expert DDR, (VNUI) Coordonnateur du programme

## **III. Implementation and Monitoring Arrangement**

Le PNDDR et les mesures d'accompagnement que le programme intègre constituent des préalables pour la paix, la stabilité, la réconciliation et la cohésion nationale aux Comores. Tout en étant solidement axée sur les Normes intégrées de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (IDDRS) des Nations Unies, la démarche participative et l'approche intégrée du PNDDR prennent en compte les dimensions militaires et civiles inhérentes au processus de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-militaires et ex-miliciens.

Par ailleurs, afin de créer des options de réintégration durables, le PNDDR entend s'associer à des partenaires au développement et créer des synergies notamment dans les domaines de la formation technique (Ecole technique d'Ouani, Ecole de Pêche), de la formation en gestion, de l'encadrement et du suivi des activités génératrices de revenus (Chambre de Commerce), et d'autres programmes de développement. La réintégration dans la vie civile des ex-FGA et des autres bénéficiaires ; toutes les actions nécessaires à rehausser le niveau économique de vie de ces groupes à haut risque, leur intégration sociale selon les besoins spécifiques de chaque sexe et catégorie d'âge, contribueront à maîtriser l'insécurité et à prévenir la prolifération des armes.

Dans le cadre de la réintégration, le PNDDR s'efforcera d'identifier les opportunités de réintégration existantes et créera des opportunités nouvelles de réintégration durable à travers les acteurs socio-économiques et avec l'appui technique du BIT dans le cadre du programme d'appui à l'emploi des jeunes à risques.

En plus, le PNDDR renforcera l'employabilité ainsi que la capacité des participants à générer des revenus à travers la formation vocationnelle et en gestion ; et ce, dans l'optique de les placer dans un emploi stable ou bien les appuyer dans la création de micro et petites entreprises. L'accès au crédit sera aussi facilité à travers la création d'un fonds de placement. Enfin, le PNDDR mettra en place l'appui psycho-social pour les personnes concernées.

Dans le contexte politico-socio-économique actuel, le PNDDR devra se caractériser par une grande flexibilité, une analyse et une adaptation continue au type, profil et rythme des demandes d'appui émanant des populations cibles. Il devra se situer dans un cadre fonctionnel lui permettant de travailler en toute autonomie et de bâtir des relations de confiance avec les partenaires du PNDDR et la contrepartie nationale du programme.

En outre, le comité technique national du PNDDR, mise en place dès le lancement du processus de formulation du programme, deviendra la structure de pilotage du PNDDR.

Ce comité de pilotage est composé par :

- Deux représentants de la structure en charge de la défense ;
- Un représentant de la police ;
- Deux représentants du Gouverneur d'Anjouan ;
- Directeurs généraux du Plan des îles autonomes ;
- Un représentant du Ministère de l'éducation Nationale ;
- Un représentant du Ministère en charge de la production, de la pêche et de l'environnement ;
- Un représentant du Ministère en charge du tourisme ;
- Deux représentants de la société civile ;
- Un représentant du secteur privé ;
- Un représentant du PNUD ;
- Un représentant du BIT
- Un représentant de l'UNFPA
- Un représentant de l'OMS
- Chargé de Programme National DDR, Secrétaire ex-officio.

Le projet est exécuté selon l'approche harmonisée pour le transfert d'espèces aux partenaires nationaux d'exécution (HACT). La gestion et le suivi au quotidien des activités et résultats escomptés sont assurés par une équipe de gestion composée d'un Coordinateur national d'un VNU national chargé de la réintégration et d'un adjoint administratif et financier.

Le projet fera l'objet d'une évaluation constante des indicateurs par l'équipe de gestion du projet et par le Comité de pilotage du projet. Les indicateurs portant sur les objectifs, résultats et les activités du projet sont affichés au démarrage de l'intervention. Ces indicateurs sont suivis d'une manière régulière et examinés régulièrement par le Comité de pilotage regroupant des instances gouvernementales, non gouvernementales, du PNUD et système des Nations Unies, des représentants de la société civile ainsi que les partenaires. Ce comité en collaboration, avec l'équipe de gestion du projet, publiera d'abord un rapport et, décidera, si nécessaire, pour une réorientation des principes d'intervention.

Le projet fera l'objet d'une revue annuelle d'évaluation, d'un audit des comptes annuel et d'une revue finale deux mois avant la date de la clôture.

Une revue d'évaluation à mi-parcours sera organisée, en concertation avec toutes les parties prenantes, pour faire un état des lieux du projet et tirer les conclusions nécessaires. L'équipe de projet soumettra un plan de travail détaillé incluant un cadre logique des résultats. Elle devra produire des rapports trimestriels et annuels d'activités pour relater l'état d'avancement des travaux. Un rapport final d'évaluation sera également produit par l'équipe du projet et soumis à toutes les parties prenantes, six semaines avant la revue finale.

#### **IV. Results**

##### **Activités réalisées:**

- Réunion du Comité de Pilotage pour valider le rapport annuel 2010 et le Plan d'action annuel 2011.

- Autorisation par le Comité de Pilotage du lancement du Projet Pilote de réintégration
- Sélection des 53 bénéficiaires du projet pilote : 25 ex FGA, 22 victimes et les civils ayant rendu les armes.
- Signature de trois protocoles d'accord avec les partenaires d'exécution : CCIA Anjouan, Ecole de pêche de Mirontsi, Union des SANDUK d'Anjouan
- Formation technique et professionnelle des 53 bénéficiaires dans les domaines suivants : pêche en ligne, transformation et conservation des poissons, agriculture, aviculture, gestion technique et commerciale, informatique...
- Remise des kits de réintégration aux 53 bénéficiaires du projet pilote
- Conception et présentation des mini projets AGR par les bénéficiaires avec l'appui des partenaires d'exécution.
- Accès aux crédits SANDUK des bénéficiaires du projet pilote.
- Cohésion sociale : cohabitation pacifique et pardon mutuel entre ex FGA et Victimes à travers des séances communes de formation technique et professionnelle dans les différents sites de formation.
- Acceptation de réintégration dans l'AND de 51 ex FGA, signe de la normalisation des relations entre les deux entités.
- Démobilisation de 220 Ex FGA dont 109 jeunes pour le compte du projet APROJEC BIT et 111 pour le PNDDR.

**Partenaire de mise en œuvre :**

Cabinet du Président, chargé de la Défense.

**V. Future Work Plan (1er trimestre 2012)**

- Réunion du Comité de Pilotage : valider le rapport d'activités 2011 et le plan d'action 1<sup>er</sup> trimestre 2012, coïncidant avec la clôture du projet ;
- Signature des protocoles d'accord avec les partenaires d'exécution de la formation professionnelle (CCIA, Ecole technique, Ecole de pêche) et d'octroi des crédits (SANDUK) ;
- Au vue des leçons tirées du projet pilote, mise en œuvre des activités de réintégration par la formation technique et professionnelle aux 147 ex FGA bénéficiaires de la 2<sup>e</sup> vague : 62 dans la filière commerce, 42 dans la pêche, 15 dans l'élevage bovine, 10 dans l'aviculture, et 18 dans divers métiers tel que mécanique, menuiserie, soudure, construction, électricité, distillation ylang, informatique...
- Remise des kits de réintégration à l'issue de la formation;
- Rencontres avec les divers partenaires impliqués dans les différentes activités de désarmement et de réintégration, selon les besoins.
- Suivi et évaluation des AGR des bénéficiaires du projet pilote de réintégration et de ceux (les AGR) soumis par les bénéficiaires de la seconde vague.
- Conseils aux bénéficiaires sur l'accès et la gestion des crédits octroyés ou à octroyés par SANDUK.
- Dans le cadre du processus de réintégration, tous les bénéficiaires, ex-FGA, bénéficieront des séances de formation et de sensibilisation axées sur la culture de la paix, de la non violence et de la cohésion sociale ainsi qu'à leur nouveau rôle économique dans la stabilité de la communauté et du pays.

**VI. Performance Indicators**

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
-----------	---------------------------------------	------------------------	------------------------

<p><b>Objectif global de consolidation de la paix :</b></p> <p><b>Contribuer au renforcement de la sécurité afin de permettre la réconciliation nationale et la relance du développement durable aux Comores.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variation de la perception des militaires, autorités et citoyens sur leur sécurité avant et après le processus DDR.</li> <li>• Variation du niveau de criminalité, violence armée et autres sources d'insécurité avant et après le DDR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport conjoint de la Gendarmerie/FCD sur la sécurité de l'Union des Comores formulé avant le processus DDR.</li> <li>✓ Comparaison des résultats des enquêtes sur la sécurité réalisés avant et après le processus DDR.</li> <li>✓ Comparaison des rapports de la Police sur la criminalité, violence armée et autres sources d'insécurité avant et après le DDR.</li> <li>✓ Rapports d'examen périodiques et final du PNDDR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les armes cachées ou en circulation contribuent effectivement à l'insécurité et en sont une des causes principales.</li> <li>❖ Les ex-FGA contribuent effectivement à l'insécurité et en sont une des causes principales.</li> <li>❖ La réconciliation nationale requiert que les questions liées au passage du statut militaire au statut civil soient définitivement réglées.</li> <li>❖ Le développement durable ne peut être relancé tant que l'insécurité subsiste dans le pays.</li> </ul>
---	---	---	---

<p><b>Objectif immédiat 1 :</b></p> <p><b>Collecter, transporter, gérer, et /ou détruire toutes les armes détenues illégalement en possession des ex-FGA ou des civils en toute civilité, efficacité et sécurité.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'adhérence aux procédures établies pendant la collecte, transport, gestion et/ou destruction des armes</li> <li>• Niveau de déphasage entre la durée prévue pour la collecte, le transport, la gestion et/ou la destruction et les temps effectivement utilisé</li> <li>• Nombre de plaintes des ex-détenteurs d'armes relatives au traitement pendant la collecte des armes</li> <li>• Nombre d'accidents pendant la collecte, la gestion, le stockage et la destruction des armes non-utilisables et leurs causes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manuel opérationnel du désarmement</li> <li>✓ Rapports périodiques et final de la Gendarmerie et FCD sur le désarmement (collecte, transport, gestion, destruction des armes détenues illégalement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les garanties de non-poursuite judiciaire et autres conséquences vis-à-vis les détenteurs illégaux d'armes ont été adoptés</li> <li>❖ Les mesures incitatives individuelles et collectives sont suffisamment intéressantes pour encourager les détenteurs d'armes à rendre les armes</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus de la composante « désarmement » :</b></p> <p><b>1.1. 400 armes détenues par d'ex-FGA, miliciens et civils ont été collectées, transportées, gérées et détruites.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'armes collectées par les agents de force de sécurité sur nombre estimé d'armes illégalement détenues.</li> <li>• Nombre d'armes collectées et fonctionnelles sur le nombre total d'armes collectées</li> <li>• Nombre d'armes stockées dans les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et finaux des forces de sécurité sur le désarmement (collecte, transport, gestion, destruction des armes détenues illégalement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les 400 armes à collecter, gérer et/ou détruire sont effectivement sur le territoire de l'Union des Comores</li> <li>❖ Nombre incertain d'armes peut avoir quitté le territoire lors des fuites</li> </ul>

	<p>armureries sur le total d'armes fonctionnelles rendues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'armes détruites sur le nombre total d'armes non-fonctionnelles</li> <li>• Nombre d'ex-FGA désarmés classés par sexe, âge et grade</li> <li>• Nombre de civils désarmés pendant la collecte des armes classés par sexe, âge et niveau éducationnel</li> <li>• Nombre de communautés ayant rendu des armes pendant la collecte des armes</li> </ul>		<p>des chefs séparatistes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nombre incertain d'armes peut avoir été jeté dans la mer par les ex-FGA</li> <li>❖ Quelques ex-FGA participant au PNDDR et des membres de la population civile connaissent effectivement la localisation des caches d'armes</li> <li>❖ Les ex-FGA qui connaissent la localisation des caches d'armes ne participent pas au programme car ils ont décidé de ne pas rentrer dans le pays</li> </ul>
<p><b>Activités :</b>  <b>1.1.1. Réaliser l'enquête préliminaire axée sur la sécurité et la cohésion sociale au niveau des localités.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des données de l'enquête préliminaire réalisée auprès des localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Questionnaires remplis et données e dans la base de données</li> <li>✓ Rapport de l'enquête préliminaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les données essentielles à la préparation de la campagne de sensibilisation et la planification du désarmement ne sont pas disponibles</li> </ul>

<p><b>1.1.2. Définir les mesures incitatives individuelles et collectives capables d'encourager le désarmement.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de mesures incitatives identifiées et testées auprès d'au moins 50 ex-FGA et de 30 résidents de 10 localités</li> </ul>	<p>✓ Résultat des testes réalisés auprès d'au moins 50 ex-FGA et 30 résidents de 10 localités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les mesures incitatives peuvent effectivement encourager les ex-FGA et autres détenteurs illégaux d'armes à rendre les armes</li> </ul>
<p><b>1.1.3. Mener la campagne nationale de sensibilisation sur le port illégal d'armes et sur le processus de désarmement volontaire auprès des autorités et des populations cibles.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers de sensibilisation et de communication du PNDDR réalisés</li> <li>• Proportion des personnes touchées</li> </ul>	<p>✓ Plan d'action de la campagne de sensibilisation  ✓ Rapport final sur la campagne de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les ex-FGA doivent être informés et sensibilisés sur le désarmement</li> <li>❖ Les familles des ex-FGA doivent être informées et sensibilisées sur le PNDDR</li> <li>❖ Les autorités doivent être informées et sensibilisées sur le désarmement</li> </ul>
<p><b>1.1.4. Former 40 membres des forces de sécurité pour le désarmement et l'application de la loi interdisant le port illégal d'armes.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'agents de force de sécurité formés pour le désarmement</li> </ul>	<p>✓ Rapport final de l'atelier de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les agents de force de sécurité sélectionnés doivent recevoir une formation pour la collecte, le transport, le stockage et la destruction des armes</li> </ul>

<p><b>1.1.5. Réaliser la collecte, le transport, le stockage, la gestion et la destruction des armes.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'armes collectées, transportées, stockées, gérées et détruites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final des forces de sécurité sur le désarmement (collecte, transport, gestion, destruction des armes détenues illégalement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Toutes les activités préparatoires ont été conclues</li> </ul>
<p><b>1.1.6. Identifier et recenser les civils ex-détenteurs illégaux d'armes selon liste fournie par la Gendarmerie dans la perspective de leur faire bénéficier du programme.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de civils ex-détenteurs illégaux d'armes identifiés et recensés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports de la Gendarmerie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des informations détaillées et plus précises sur les groupes cibles sont essentielles pour la planification des appuis socio-économiques</li> </ul>
<p><b>1.1.8. Développer des projets d'intérêt communautaire en faveur des membres des 5 communautés ayant contribué le plus au désarmement.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets identifiés et financés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport d'exécution des projets.</li> <li>✓ Rapports des responsables locaux des communautés bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les détenteurs d'armes ne veulent pas être identifiés</li> <li>❖ Les communautés peuvent faire pression aux détenteurs d'armes pour la collecte collective des armes</li> </ul>
<p><b>Objectif immédiat 2 : Assurer la démobilisation formelle et efficace des ex-membres de la FGA.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actes marqués par une attestation nominale de démobilisation</li> <li>• Niveau de déphasage entre la durée prévue pour la démobilisation formelle et les temps effectivement pris pour compléter les opérations de cette composante</li> <li>• Nombre d'ex-FGA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Attestation nominale de démobilisation</li> <li>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</li> <li>✓ Enquête de satisfaction des ex-FGA avec le PNDDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Malgré le fait que les ex-FGA aient retourné dans leurs communautés, ils sont toujours attachés à leur statut militaire, et une grande partie aimerait retourner dans l'armée</li> <li>❖ La</li> </ul>

	<p>démobilisés formellement /ayant reçu leur attestation de démobilisation sur nombre total des ex-FGA enregistrés dans le PNDDR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des femmes ex-FGA démobilisées sur nombre total d'ex-FGA du sexe masculin</li> </ul>		<p>clarification des questions liées au statut militaire des ex-FGA concernés contribuera à les apaiser</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'attestation de démobilisation aidera les ex-FGA à faire le passage moral et psychologique à la vie civile</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus de la composante «démobilisation» :</b>  <b>2.1. 800 ex-FGA sont enregistrés, informés, préparés et formellement démobilisés.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % des ex-FGA très satisfaits ou satisfaits avec leur passage à la vie civile</li> <li>• % des ex-FGA concernés très satisfaits ou satisfaits avec la clarification et/ou règlement des questions liées au statut militaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enquête de satisfaction auprès des FGA ayant été formellement démobilisés</li> <li>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</li> <li>✓ Rapports périodiques et final des agences d'exécution concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'insatisfaction des ex-FGA avec leur statut civil peut représenter un risque à la sécurité et la stabilité</li> </ul>
<p><b>Activités</b>  <b>2.1.1. Identifier et recenser les ex-FGA incluant les besoins spécifiques par sexe et par catégorie d'âge (ainsi que les civils ex-détenteurs illégaux d'armes selon liste fournie par la Gendarmerie et les victimes – voir 1.1.7 ci-dessus).</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des ex-FGA et victimes identifiés et recensés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Multiples rapports pouvant être générés par la base de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des informations détaillées et plus précises sur les groupes cible sont essentielles pour la planification des appuis socio-économiques</li> </ul>

<p><b>2.1.2. Fournir un appui économique immédiat aux ex-FGA les plus vulnérables à travers « argent pour travail »</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des ex-FGA ayant besoin d'un appui immédiat sur le nombre des ex-FGA ayant reçu un appui immédiat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</li> <li>✓ Rapport des agences d'exécution/partenaires sur l'appui immédiat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Il y a quelques ex-FGA qui ont effectivement besoin d'un appui économique immédiat</li> </ul>
<p><b>2.1.3. Informer les ex-FGA et les ex-détenteurs d'armes sur le PNDDR et les préparer à la vie civile et à l'éducation civique (culture de la paix, non violence).</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des ex-FGA ayant participé aux séances d'information sur le PNDDR et sur la préparation à la vie civile et éducation civique sur nombre des ex-FGA démobilisés formellement</li> <li>• Nombre des ex-détenteurs illégaux d'armes ayant participé aux séances d'information sur le PNDDR et l'éducation civique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</li> <li>✓ Rapports des agences d'exécution/partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les séances d'information sur le PNDDR contribuent à rassurer les ex-FGA et les détenteurs illégaux d'armes et à leur mettre en confiance</li> <li>❖ Les séances de préparation à la vie civile et l'éducation civique sont nécessaires pour le réajustement des ex-FGA à leur nouvelle vie</li> <li>❖ Les séances d'éducation civique aideront les ex-FGA et ex-détenteurs d'armes à se comporter comme des citoyens respectables</li> </ul>

<p><b>2.1.4. Réaliser l'examen de santé physique et mentale des participants (et assurer le suivi médical nécessaires).</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des participants ayant fait l'examen de santé physique et mentale</li> <li>• % des participants en bonne santé physique et mentale triés par catégorie (ex-FGA, ex-détenteur d'armes, victimes d'une part et sexe, âge et niveau d'éducation de l'autre pour chaque groupe)</li> <li>• % des participants en bonne santé physique (idem)</li> <li>• % des participants en bonne santé mentale</li> </ul>	<p>✓ Rapport sur la santé physique et mentale des participants au PNDDR</p>	<p>❖ La santé physique et mentale est essentielle pour le bon développement d'une activité économique et une bonne intégration sociale</p>
<p><b>2.1.5. Régler de manière individuelle les questions liées au statut militaire pour les ex-FGA concernés.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ex-FGA concernés informés sur toutes les questions liées à leur statut militaire et les procédures à entamer pour les résoudre sur nombre total des ex-FGA concernés</li> </ul>	<p>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</p>	<p>❖ Les ex-FGA ayant eu un statut militaire sont dans l'incertitude relativement à leurs droits acquis tels que les arrières de solde, retraite, etc.</p>
<p><b>2.1.6. Faciliter l'établissement des cartes d'identité civile pour tous les ex-FGA.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cartes d'identité civiles établies et délivrées aux ex-FGA.</li> </ul>	<p>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</p>	<p>❖ L'acquisition de la carte d'identité civile aidera à marquer le passage définitif de la vie militaire à la vie civile</p>

<p><b>2.1.7. Réaliser une campagne de sensibilisation et des cérémonies pour la réconciliation entre les ex-FGA et les autorités, les victimes, la société civile et la population en général.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers de sensibilisation et communication du PNDDR réalisés et plan d'action formulé</li> <li>• Nombre de personnes ayant participé aux cérémonies pour la réconciliation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport des agences d'exécution/partenaires</li> <li>✓ Rapport final sur la campagne de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les membres de la communauté et populations en général questionneront les appuis fournis aux ex-FGA et auront tendance à les voir comme une prime à la violence. Une campagne de sensibilisation est donc essentielle</li> </ul>
<p><b>Objectif immédiat 3 : Assurer la réintégration durable des ex-FGA démobilisés et l'appui économique aux détenteurs illégaux d'armes parmi la population civile ainsi qu'aux victimes de préjudices causés par les ex-FGA et les personnes affectées par l'opération démocratie aux Comores.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des ex-FGA ayant été admis dans la composante réintégration/ nombre des ex-FGA ayant été considérés comme réintégrés socio-économiquement dans la vie civile à la fin du PNDDR</li> <li>• Revenu moyen mensuel des participants au moins égal le SMIG national (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes) vers la fin du PNDDR</li> <li>• Variation du % de participation des ex-FGA, ex-détenteurs d'armes et victimes aux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport final du PNDDR</li> <li>✓ Enquêtes auprès des participants du PNDDR afin de comparer les changements intervenus durant le PNDDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La crise politico-institutionnelle doit être résolue ou au moins stabilisée afin de permettre à l'économie de se relancer et des opportunités économiques d'émerger</li> <li>❖ La relance économique est stimulée par des programmes de relèvement économique locaux (LER/LED) ainsi que les politiques macro-économiques</li> </ul>

	<p>activités communautaires et à la vie associative (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Variation du % de participation dans la vie politique (participation aux réunions du village, élections, etc. -- triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> </ul>		<p>ques appropriées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La réintégration durable des ex-FGA et l'insertion économique durable des autres participants dépendent aussi de la relance économique en général</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus de la composante réintégration des ex-FGA/ appui économique aux ex-détenteurs d'armes/victimes :</b></p> <p><b>3.1. a) 800 ex-FGA ont été réintégrés durablement dans la vie civile</b></p> <p><b>3.1. b) 400 ex-détenteurs illégaux d'armes et des munitions ont été appuyés à travers une activité génératrice de revenu existante ou nouvelle</b></p> <p><b>3.1. c) 206 victimes des ayant subi des préjudices liés aux actes directes des ex-FGA sont appuyés à travers une activité génératrice de revenu existante ou nouvelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % des ex-FGA très satisfaits ou satisfaits avec leur réintégration socio-économique</li> <li>• % de participants insérés dans le marché de l'emploi (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> <li>• % des participants ayant initié une activité génératrice de revenus triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> <li>• % des participants ayant pu améliorer une activité génératrice de revenus déjà initiée avant le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport final du PNDDR</li> <li>✓ Rapports des enquêtes auprès des participants du PNDDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La capacité de générer des revenus à travers un emploi ou une activité économique est essentielle dans la réintégration socio-économique des ex-FGA ou l'insertion économique des ex-détenteurs d'armes ou victimes</li> </ul>

<p><b>(CETTE COMPOSANTE SERA APPUYEE TECHNIQUEMENT PAR LE BIT)</b></p>	<p>début du PNDDR (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % de participants capables de gérer leurs activités génératrices de revenus de façon autonome (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> <li>• % des participants capables de rembourser les microcrédits/ financements (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> </ul>		
<p><b>Activités :</b>  <u>Accès des participants aux options de réintégrations (amélioration de l'employabilité et intégration sociale)</u></p>			
<p>3.1.1. Mettre en place le système d'information, conseil, référence et suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances de conseil/référence réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodique et final de l'agence d'exécution</li> <li>✓ Système d'information, conseil, référence et suivi mis-en-place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les ex-FGA et autres participants au PNDDR devront être informés, conseillés, et référés aux opportunités de formation/emploi/activité économique</li> </ul>
<p>3.1.2. Organiser la formation vocationnelle et en gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants ayant besoin et voulant une formation/ ès à la formation choisie dans une filière porteuse sur nombre total des participants ayant besoin et voulant une formation/re cyclage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Catalogue des opportunités de formation vocationnelle et en gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les opportunités de formation vocationnelle dans les filières et secteurs porteurs ne sont pas nécessairement en place. La formation en gestion est essentielle pour le succès des activités génératrices de revenus</li> </ul>
<p>3.1.3. Appuyer le placement dans un emploi et la création d'une micro et petite entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants effectivement placés dans des emplois créés et/ou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final des agences d'exécution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les opportunités de placement doivent être identifiées et saisies; de même pour la création des petites entreprises</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>existants</li> <li>• Nombre de business plans élaborés avec l'appui du système</li> </ul>		
3.1.4. Faciliter l'accès au microcrédit/financement aux porteurs de microprojets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants ayant obtenu un microcrédit/financement sur nombre total des participants ayant besoin d'un microcrédit/financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final des agences d'exécution/institutions de financement concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'accès au crédit est important pour l'achat des intrants et le démarrage en général des activités génératrices de revenus</li> </ul>
3.1.5. Assurer le suivi médical et/ou psychologique pendant la durée du PNDDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des participants suivis médicalement et/ou psychologiquement sur nombre total des participants ayant besoin d'un suivi médical/psychologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final des agences d'exécution/institutions de santé concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le bon état de santé est indispensable pour la participation effective dans une formation et une bonne performance dans le travail</li> </ul>
<b>Objectif immédiat 4 :</b> Assurer le renforcement des capacités des cadres des partenaires et agences d'exécution dans le domaine du désarmement, démobilisation et réintégration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de familiarité des cadres des partenaires et des agences d'exécution avec les normes intégrées du DDR (IDDRS) et les expériences des autres pays en matière de DDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Normes intégrées du désarmement, démobilisation et réintégration (Guide Pratique seul existe en français)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une bonne connaissance des IDDRS permet une meilleure planification, exécution, suivi et évaluation du PNDDR dans l'Union des Comores</li> </ul>
<b>Résultats attendus de la composante «renforcement des capacités» :</b> 4.1. Capacités des partenaires et agences d'exécution renforcées pour la planification, exécution, suivi et évaluation du PNDDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de familiarité des cadres avec les documents de base, manuel d'opération et procédures du PNDDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Documents du Programme</li> <li>✓ Manuels Opérationnels &amp; Formulaires</li> <li>✓ Plans d'action</li> <li>✓ Plan du système de suivie et évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une bonne connaissance des documents du PNDDR, manuels opérationnels, formulaires, plans d'action permet une meilleure planification, exécution, suivi et évaluation du PNDDR dans l'Union de Comores</li> </ul>
4.1.1. Appuyer la formation des cadres des partenaires et	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cadres formés dans des ateliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Programme des ateliers de formation</li> <li>✓ Liste de participants</li> <li>✓ Evaluation des ateliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tous ceux qui contribueront au DDR nécessitent d'une formation dans le domaine</li> </ul>

des agences d'exécution en DDR et procédures DDR adaptées aux Comores	de formation dans l'Union des Comores et à l'étranger	de formation	
4.1.2. Appuyer l'organisation de l'atelier de capitalisation du PNDDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bonnes pratiques identifiées et pouvant être appliqués par d'autres programmes</li> <li>• Nombre de leçons apprises identifiées pouvant être partagés avec d'autres programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport de l'atelier de capitalisation</li> <li>✓ Evaluation de l'atelier de capitalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'atelier de capitalisation du PNDDR permettra d'identifier des bonnes pratiques et importantes leçons pour les autres programmes dans le cadre du Fonds de Consolidation de la Paix et d'autres programmes DDR dans d'autres pays et contextes</li> </ul>
<p><b>Objectif global de consolidation de la paix :</b></p> <p><i>Contribuer au renforcement de la sécurité afin de permettre la réconciliation nationale et la relance du développement durable aux Comores.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variation de la perception des militaires, autorités et citoyens sur leur sécurité avant et après le processus DDR.</li> <li>• Variation du niveau de criminalité, violence armée et autres sources d'insécurité avant et après le DDR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport conjoint de la Gendarmerie/FCD sur la sécurité de l'Union des Comores formulé avant le processus DDR.</li> <li>✓ Comparaison des résultats des enquêtes sur la sécurité réalisés avant et après le processus DDR.</li> <li>✓ Comparaison des rapports de la Police sur la criminalité, violence armée et autres sources d'insécurité avant et après le DDR.</li> <li>✓ Rapports d'examen périodiques et final du PNDDR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les armes cachées ou en circulation contribuent effectivement à l'insécurité et en sont une des causes principales.</li> <li>❖ Les ex-FGA contribuent effectivement à l'insécurité et en sont une des causes principales.</li> <li>❖ La réconciliation nationale requiert que les questions liées au passage du statut militaire au statut civil soient définitivement réglées.</li> <li>❖ Le développement</li> </ul>

			ement durable ne peut être relancé tant que l'insécurité subsiste dans le pays.
<p><b>Objectif immédiat 1 :</b></p> <p>Collecter, transporter, gérer, et /ou détruire toutes les armes détenues illégalement en possession des ex-FGA ou des civils en toute civilité, efficacité et sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'adhérence aux procédures établies pendant la collecte, transport, gestion et/ou destruction des armes</li> <li>• Niveau de déphasage entre la durée prévue pour la collecte, le transport, la gestion et/ou la destruction et les temps effectivement utilisés</li> <li>• Nombre de plaintes des ex-détenteurs d'armes relatives au traitement pendant la collecte des armes</li> <li>• Nombre d'accidents pendant la collecte, la gestion, le stockage et la destruction des armes non-utilisables et leurs causes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manuel opérationnel du désarmement</li> <li>✓ Rapports périodiques et final de la Gendarmerie et FCD sur le désarmement (collecte, transport, gestion, destruction des armes détenues illégalement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les garanties de non-poursuite judiciaire et autres conséquences vis-à-vis les détenteurs illégaux d'armes ont été adoptés</li> <li>❖ Les mesures incitatives individuelles et collectives sont suffisamment intéressantes pour encourager les détenteurs d'armes à rendre les armes</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus de la composante «désarmement» :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'armes collectées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et finaux des forces de sécurité sur le désarmement (collecte, transport, gestion, destruction des armes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les 400 armes à collecter,</li> </ul>

<p>1.1. 400 armes détenues par d'ex-FGA, miliciens et civils ont été collectées, transportées, gérées et détruites.</p>	<p>par les agents de force de sécurité sur nombre estimé d'armes illégalement détenues.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'armes collectées et fonctionnelles sur le nombre total d'armes collectées</li> <li>• Nombre d'armes stockées dans les armureries sur le total d'armes fonctionnelles rendues</li> <li>• Nombre d'armes détruites sur le nombre total d'armes non-fonctionnelles</li> <li>• Nombre d'ex-FGA désarmés classés par sexe, âge et grade</li> <li>• Nombre de civils désarmés pendant la collecte des armes classés par sexe, âge et niveau éducationnel</li> <li>• Nombre de communautés ayant rendu des armes pendant la collecte des armes</li> </ul>	<p>détenues illégalement)</p>	<p>gérer et/ou détruire sont effectivement sur le territoire de l'Union des Comores</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nombre incertain d'armes peut avoir quitté le territoire lors des fuites des chefs séparatistes</li> <li>❖ Nombre incertain d'armes peut avoir été jeté dans la mer par les ex-FGA</li> <li>❖ Quelques ex-FGA participant au PNDDR et des membres de la population civile connaissent effectivement la localisation des caches d'armes</li> <li>❖ Les ex-FGA qui connaissent la localisation des caches d'armes ne participent pas au programme car ils ont décidé de ne pas rentrer dans le pays</li> </ul>
<p><b>Activités :</b></p>			

1.1.1. Réaliser l'enquête préliminaire axée sur la sécurité et la cohésion sociale au niveau des localités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des données de l'enquête préliminaire réalisée auprès des localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Questionnaires remplis et données e dans la base de données</li> <li>✓ Rapport de l'enquête préliminaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les données essentielles à la préparation de la campagne de sensibilisation et la planification du désarmement ne sont pas disponibles</li> </ul>
1.1.2. Définir les mesures incitatives individuelles et collectives capables d'encourager le désarmement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de mesures incitatives identifiées et testées auprès d'au moins 50 ex-FGA et de 30 résidents de 10 localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Résultat des testes réalisés auprès d'au moins 50 ex-FGA et 30 résidents de 10 localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les mesures incitatives peuvent effectivement encourager les ex-FGA et autres détenteurs illégaux d'armes à rendre les armes</li> </ul>
1.1.3. Mener la campagne nationale de sensibilisation sur le port illégal d'armes et sur le processus de désarmement volontaire auprès des autorités et des populations cibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers de sensibilisation et de communication du PNDDR réalisés</li> <li>• Proportion des personnes touchées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan d'action de la campagne de sensibilisation</li> <li>✓ Rapport final sur la campagne de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les ex-FGA doivent être informés et sensibilisés sur le désarmement</li> <li>❖ Les familles des ex-FGA doivent être informées et sensibilisées sur le PNDDR</li> <li>❖ Les autorités doivent être informées et sensibilisées sur le désarmement</li> </ul>
1.1.4. Former 40 membres des forces de sécurité pour le désarmement et	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'agents de force de sécurité formés pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport final de l'atelier de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les agents de force de sécurité</li> </ul>

l'application de la loi interdisant le port illégal d'armes.	le désarmement		sélectionnés doivent recevoir une formation pour la collecte, le transport, le stockage et la destruction des armes
1.1.5. Réaliser la collecte, le transport, le stockage, la gestion et la destruction des armes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'armes collectées, transportées, stockées, gérées et détruites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final des forces de sécurité sur le désarmement (collecte, transport, gestion, destruction des armes détenues illégalement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Toutes les activités préparatoires ont été conclues</li> </ul>
1.1.6. Identifier et recenser les civils ex-détenteurs illégaux d'armes selon liste fournie par la Gendarmerie dans la perspective de leur faire bénéficier du programme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de civils ex-détenteurs illégaux d'armes identifiés et recensés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports de la Gendarmerie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des informations détaillées et plus précises sur les groupes cibles sont essentielles pour la planification des appuis socio-économiques</li> </ul>
1.1.8. Développer des projets d'intérêt communautaire en faveur des membres des 5 communautés ayant contribué le plus au désarmement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets identifiés et financés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport d'exécution des projets.</li> <li>✓ Rapports des responsables locaux des communautés bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les détenteurs d'armes ne veulent pas être identifiés</li> <li>❖ Les communautés peuvent faire pression aux détenteurs d'armes pour la collecte collective des armes</li> </ul>
<b>Objectif immédiat 2 :</b> Assurer la démobilisation formelle et efficace des ex-membres de la FGA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actes marqués par une attestation nominale de démobilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Attestation nominale de démobilisation</li> <li>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</li> <li>✓ Enquête de satisfaction des ex-FGA avec le PNDDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Malgré le fait que les ex-FGA aient retourné dans leurs</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de déphasage entre la durée prévue pour la démobilisation formelle et les temps effectivement pris pour compléter les opérations de cette composante</li> <li>• Nombre d'ex-FGA démobilisés formellement/ ayant reçu leur attestation de démobilisation sur nombre total des ex-FGA enregistrés dans le PNDDR</li> <li>• Nombre des femmes ex-FGA démobilisées sur nombre total d'ex-FGA du sexe masculin</li> </ul>		<p>communautés, ils sont toujours attachés à leur statut militaire, et une grande partie aimerait retourner dans l'armée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La clarification des questions liées au statut militaire des ex-FGA concernés contribuera à les apaiser</li> <li>❖ L'attestation de démobilisation aidera les ex-FGA à faire le passage moral et psychologique à la vie civile</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus de la composante «démobilisation» :</b> 2.1. 800 ex-FGA sont enregistrés, informés, préparés et formellement démobilisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % des ex-FGA très satisfaits ou satisfaits avec leur passage à la vie civile</li> <li>• % des ex-FGA concernés très satisfaits ou satisfaits avec la clarification et/ou règlement des questions liées au statut militaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enquête de satisfaction auprès des FGA ayant été formellement démobilisés</li> <li>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</li> <li>✓ Rapports périodiques et final des agences d'exécution concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'insatisfaction des ex-FGA avec leur statut civil peut représenter un risque à la sécurité et la stabilité</li> </ul>
<p><b>Activités</b> 2.1.1. Identifier et recenser les ex-FGA incluant les besoins spécifiques par sexe et par catégorie d'âge</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des ex-FGA et victimes identifiés et recensés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Multiples rapports pouvant être générés par la base de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des informations détaillées et plus précises sur les groupes</li> </ul>

(ainsi que les civils ex-détenteurs illégaux d'armes selon liste fournie par la Gendarmerie et les victimes – voir 1.1.7 ci-dessus).			cible sont essentielles pour la planification des appuis socio-économiques
2.1.2. Fournir un appui économique immédiat aux ex-FGA les plus vulnérables à travers « argent pour travail »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des ex-FGA ayant besoin d'un appui immédiat sur le nombre des ex-FGA ayant reçu un appui immédiat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</li> <li>✓ Rapport des agences d'exécution/partenaires sur l'appui immédiat</li> </ul>	❖ Il y a quelques ex-FGA qui ont effectivement besoin d'un appui économique immédiat
2.1.3. Informer les ex-FGA et les ex-détenteurs d'armes sur le PNDDR et les préparer à la vie civile et à l'éducation civique (culture de la paix, non violence).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des ex-FGA ayant participé aux séances d'information sur le PNDDR et sur la préparation à la vie civile et éducation civique sur nombre des ex-FGA démobilisés formellement</li> <li>• Nombre des ex-détenteurs illégaux d'armes ayant participé aux séances d'information sur le PNDDR et l'éducation civique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle</li> <li>✓ Rapports des agences d'exécution/partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les séances d'information sur le PNDDR contribueront à rassurer les ex-FGA et les détenteurs illégaux d'armes et à leur mettre en confiance</li> <li>❖ Les séances de préparation à la vie civile et l'éducation civique sont nécessaires pour le réajustement des ex-FGA à leur nouvelle vie</li> <li>❖ Les séances d'éducation civique aideront les ex-FGA et ex-détenteurs d'armes à se</li> </ul>

			comporter comme des citoyens respectables
2.1.4. Réaliser l'examen de santé physique et mentale des participants (et assurer le suivi médical nécessaires).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des participants ayant fait l'examen de santé physique et mentale</li> <li>• % des participants en bonne santé physique et mentale triés par catégorie (ex-FGA, ex-détenteur d'armes, victimes d'une part et sexe, âge et niveau d'éducation de l'autre pour chaque groupe)</li> <li>• % des participants en bonne santé physique (idem)</li> <li>• % des participants en bonne santé mentale</li> </ul>	✓ Rapport sur la santé physique et mentale des participants au PNDDR	❖ La santé physique et mentale est essentielle pour le bon développement d'une activité économique et une bonne intégration sociale
2.1.5. Régler de manière individuelle les questions liées au statut militaire pour les ex-FGA concernés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ex-FGA concernés informés sur toutes les questions liées à leur statut militaire et les procédures à entamer pour les résoudre sur nombre total des ex-FGA concernés</li> </ul>	✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle	❖ Les ex-FGA ayant eu un statut militaire sont dans l'incertitude de relativement à leurs droits acquis tels que les arrières de solde, retraite, etc.
2.1.6. Faciliter l'établissement des cartes d'identité civile pour tous les ex-FGA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cartes d'identité civiles établies et délivrées aux ex-FGA.</li> </ul>	✓ Rapports périodiques et final sur la démobilisation formelle	❖ L'acquisition de la carte d'identité civile aidera à marquer le passage définitif de la vie

			militaire à la vie civile
2.1.7. Réaliser une campagne de sensibilisation et des cérémonies pour la réconciliation entre les ex-FGA et les autorités, les victimes, la société civile et la population en général.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers de sensibilisation et communication du PNDDR réalisés et plan d'action formulé</li> <li>• Nombre de personnes ayant participé aux cérémonies pour la réconciliation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport des agences d'exécution/partenaires</li> <li>✓ Rapport final sur la campagne de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les membres de la communauté et populations en général questionneront les appuis fournis aux ex-FGA et auront tendance à les voir comme une prime à la violence. Une campagne de sensibilisation est donc essentielle</li> </ul>
<b>Objectif immédiat 3 :</b> Assurer la réintégration durable des ex-FGA démobilisés et l'appui économique aux détenteurs illégaux d'armes parmi la population civile ainsi qu'aux victimes de préjudices causés par les ex-FGA et les personnes affectées par l'opération démocratie aux Comores.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des ex-FGA ayant été admis dans la composante réintégration/ nombre des ex-FGA ayant été considérés comme réintégrés socio-économiquement dans la vie civile à la fin du PNDDR</li> <li>• Revenu moyen mensuel des participants au moins égal le SMIG national (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes) vers la fin du PNDDR</li> <li>• Variation du % de participation des ex-FGA, ex-détenteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport final du PNDDR</li> <li>✓ Enquêtes auprès des participants du PNDDR afin de comparer les changements intervenus durant le PNDDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La crise politico-institutionnelle doit être résolue ou au moins stabilisée afin de permettre à l'économie de se relancer et des opportunités économiques d'émerger</li> <li>❖ La relance économique est stimulée par des programmes de relèvement économique locaux (LER/LED) ainsi que les</li> </ul>

	<p>d'armes et victimes aux activités communautaires et à la vie associative (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Variation du % de participation dans la vie politique (participation aux réunions du village, élections, etc. -- triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> </ul>		<p>politiques macro-économiques appropriées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La réintégration durable des ex-FGA et l'insertion économique durable des autres participants dépendent aussi de la relance économique en général</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus de la composante réintégration des ex-FGA/ appui économique aux ex-détenteurs d'armes/victimes :</b></p> <p>3.1. a) 800 ex-FGA ont été réintégrés durablement dans la vie civile</p> <p>3.1. b) 400 ex-détenteurs illégaux d'armes et des munitions ont été appuyés à travers une activité génératrice de revenu existante ou nouvelle</p> <p>3.1. c) 206 victimes des actes directs des ex-FGA ont été appuyés à travers une activité génératrice de revenu existante ou nouvelle</p> <p><b>(CETTE COMPOSANTE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % des ex-FGA très satisfaits ou satisfaits avec leur réintégration socio-économique</li> <li>• % de participants insérés dans le marché de l'emploi (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> <li>• % des participants ayant initié une activité génératrice de revenus triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> <li>• % des participants ayant pu améliorer une activité génératrice de revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport final du PNDDR</li> <li>✓ Rapports des enquêtes auprès des participants du PNDDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La capacité de générer des revenus à travers un emploi ou une activité économique est essentielle dans la réintégration socio-économique des ex-FGA ou l'insertion économique des ex-détenteurs d'armes ou victimes</li> </ul>

<b>SERA APPUYEE TECHNIQUEMENT PAR LE BIT)</b>	<p>déjà initiée avant le début du PNDDR (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % de participants capables de gérer leurs activités génératrices de revenus de façon autonome (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> <li>• % des participants capables de rembourser les microcrédits/ financements (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</li> </ul>		
<b>Activités :</b> <u>Accès des participants aux options de réintégrations (amélioration de l'employabilité et intégration sociale)</u>			
3.1.1. Mettre en place le système d'information, conseil, référence et suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances de conseil/référence réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodique et final de l'agence d'exécution</li> <li>✓ Système d'information, conseil, référence et suivi mis-en-place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les ex-FGA et autres participants au PNDDR devront être informés, conseillés, et référés aux opportunités de formation/emploi/activité économique</li> </ul>
3.1.2. Organiser la formation vocationnelle et en gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants ayant besoin et voulant une formation/ ès à la formation choisie dans une filière porteuse sur nombre total des participants ayant besoin et voulant une formation/re cyclage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Catalogue des opportunités de formation vocationnelle et en gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les opportunités de formation vocationnelle dans les filières et secteurs porteurs ne sont pas nécessairement en place. La formation en gestion est essentielle pour le succès des activités génératrices de revenus</li> </ul>
3.1.3. Appuyer le placement dans un emploi et la création d'une micro et petite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants effectivement placés dans des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapports périodiques et final des agences d'exécution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les opportunités de placement doivent être identifiées et saisies; de même pour la création des petites entreprises</li> </ul>

entreprise	emplois créés et/ou existants <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de business plans élaborés avec l'appui du système</li> </ul>		
3.1.4. Faciliter l'accès au microcrédit/financement aux porteurs des microprojets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants ayant obtenu un microcrédit/financement sur nombre total des participants ayant besoin d'un microcrédit/financement</li> </ul>	✓ Rapports périodiques et final des agences d'exécution/institutions de financement concernées	❖ L'accès au crédit est important pour l'achat des intrants et le démarrage en général des activités génératrices de revenus
3.1.5. Assurer le suivi médical et/ou psychologique pendant la durée du PNDDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des participants suivis médicalement et/ou psychologiquement sur nombre total des participant ayant besoin d'un suivi médical/psychologique</li> </ul>	✓ Rapports périodiques et final des agences d'exécution/institutions de santé concernées	❖ Le bon état de santé est indispensable pour la participation effective dans une formation et une bonne performance dans le travail
<b>Objectif immédiat 4 :</b> Assurer le renforcement des capacités des cadres des partenaires et agences d'exécution dans le domaine du désarmement, démobilisation et réintégration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de familiarité des cadres des partenaires et des agences d'exécution avec les normes intégrées du DDR (IDDRS) et les expériences des autres pays en matière de DDR</li> </ul>	✓ Normes intégrées du désarmement, démobilisation et réintégration (Guide Pratique seul existe en français)	❖ Une bonne connaissance des IDDRS permet une meilleure planification, exécution, suivi et évaluation du PNDDR dans l'Union des Comores
<b>Résultats attendus de la composante «renforcement des capacités» :</b> 4.1. Capacités des partenaires et agences d'exécution renforcées pour la planification, exécution, suivi et évaluation du PNDDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de familiarité des cadres avec les documents de base, manuel d'opération et procédures du PNDDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Documents du Programme</li> <li>✓ Manuels Opérationnels &amp; Formulaires</li> <li>✓ Plans d'action</li> <li>✓ Plan du système de suivie et évaluation</li> </ul>	❖ Une bonne connaissance des documents du PNDDR, manuels opérationnels, formulaires, plans d'action permet une meilleure planification, exécution, suivi et évaluation du PNDDR dans l'Union de Comores
4.1.1. Appuyer la formation des	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cadres</li> </ul>	✓ Programme des ateliers de formation	❖ Tous ceux qui contribueront au DDR nécessitent d'une

cadres des partenaires et des agences d'exécution en DDR et procédures DDR adaptées aux Comores	formés dans des ateliers de formation dans l'Union des Comores et à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Liste de participants</li> <li>✓ Evaluation des ateliers de formation</li> </ul>	formation dans le domaine
4.1.2. Appuyer l'organisation de l'atelier de capitalisation du PNDDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bonnes pratiques identifiées et pouvant être appliqués par d'autres programmes</li> <li>• Nombre de leçons apprises identifiées pouvant être partagés avec d'autres programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapport de l'atelier de capitalisation</li> <li>✓ Evaluation de l'atelier de capitalisation</li> </ul>	❖ L'atelier de capitalisation du PNDDR permettra d'identifier des bonnes pratiques et importantes leçons pour les autres programmes dans le cadre du Fonds de Consolidation de la Paix et d'autres programmes DDR dans d'autres pays et contextes

	Indicateurs	Moyens de vérification
<p><b>Objectifs immédiats :</b></p> <p>Les objectifs immédiats du présent projet sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 400 armes collectées, gérées et détruites.</li> <li>• Assurer la démobilisation formelle et efficace des 800 ex-FGA.</li> <li>• Assurer la réintégration durable des ex-FGA démobilisés et l'appui économique aux détenteurs illégaux d'armes et aux victimes des préjudices.</li> </ul>	<p>Nombre d'armes collectées sur nombre d'armes estimé (400).</p> <p>Nombre d'attestation nominale de démobilisation.</p> <p>Nombre de bénéficiaires réintégrés durablement.</p>	<p>Rapports périodiques</p> <p>Missions sur terrain</p>

<p><b>Résultats 2011</b></p> <p><b>Campagne de sensibilisation</b> : leaders politiques, administratives, religieux, d'opinions, les officiers et hommes de troupe AND, gendarmerie et police, les ex-FGA et leurs familles, la communauté en général a été largement sensibilisée au moyen d'émissions radio et télévisions, panneaux, banderoles, dépliants, affiches.</p> <p><b>Désarmement (2010 et 2011)</b> : 05 armes de guerre, 01 grenade, 01 obus, 02 Pistolets Automatiques, 02 fusils de chasse et 215 cartouches de différents calibres ont été récupérées, remises pour la plupart par des civils et gardées à la gendarmerie de Mutsamudu.</p> <p>Le draft de la loi d'amnistie est déposé au parlement ;</p> <p><b>Démobilisation</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 émobilisation des 25 ex- FGA du projet pilote</li> <li>2 émobilisation des 48 ex-FGA (sur 60 attendus) parmi les bénéficiaires du BIT « formellement » démobilisés, Etude de leurs dossiers administratifs par le service du personnel militaire, Consultation médicale et psychologique des 48 bénéficiaires.</li> <li>3 émobilisation de 147 ex FGA Etude de leurs dossiers administratifs par le service du personnel de l'armée, Consultation médicale et psychologique par une équipe du service médicale de l'armée. Identification de leurs aspirations de réintégration.</li> </ol> <p><b>Réintégration</b> : la réintégration durable des 53 bénéficiaires du projet pilote a été assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formation technique et professionnelle dans des domaines de leur choix,</li> <li>- remise des kits de réintégration suivant la filière de formation ;</li> <li>- accès au crédit SANDUK pour développer les activités de l'AGR telle que soumise par le bénéficiaire.</li> </ul>	<p>Les rapports relatifs au projet sont satisfaisants.</p>	<p>Rapports périodiques Missions sur terrain Entretiens avec les bénéficiaires concernés par la mise en œuvre.</p>
---	--	--

**Autres acquis :**

- Réinsertion sociale des ex FGA dans leur communauté de base
- Ebauche de réconciliation nationale par le retour de certains ex FGA dans l'armée nationale
- **Pardon mutuel entre ex FGA et victimes du conflit dans la participation à des activités communes de formation technique et professionnelle.**
- Espoir d'une certaine autonomie sociale et économique à travers des mini projets AGR initiés par les bénéficiaires eux-mêmes et financés par le PNUD/PNDDR et SANDUK
- Manifestation réduite de la méfiance générale à l'endroit des ex FGA.
- Allocation d'un fonds supplémentaire PNUD au PNDDR pour la réintégration

## **VII. Abbreviations and Acronyms**

- **PBF** : Peace Building Fund
- **FCP** : Fonds de Consolidation de la Paix
- **FGA** : Forces de Gendarmerie d'Anjouan
- **PNDDR** : Programme national de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration
- **PPCP** : Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix
- **IDDRS** : Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards